



**Amélioration de la capacité en surveillance de l'espace aérien avec ADS-B  
(Dakar, 22 – 23 juillet 2014)**

---

**PROJET D'ODRE DU JOUR**

**Point 1 de l'Ordre du Jour : Exigences opérationnelles de l'ATM Mondial**

Sous ce point, les participants seront briefés sur le rôle de la surveillance dans le concept ATM mondial.

**Point 2 de l'Ordre du Jour : Exigences opérationnelles pour la Surveillance pour la région AFI**

Sous ce point, les participants seront informés de la stratégie en surveillance telle approuvée lors des réunions d'APIRG et une insistance sera faite sur le principe de prise de décision collaborative (CDM) évoqué dans le cadre du Plan Mondial de Navigation Aérienne amendé (GANP Doc. 9750)

**Point 3 l'Ordre du Jour : Revue de l'ensemble des moyens actuels de surveillance**

Sous ce point, il sera passé en revue l'ensemble des moyens actuels de surveillance ainsi que ceux qui sont susceptibles d'être mis en œuvre pour la région AFI.

**Point 4 l'Ordre du Jour : Systèmes de surveillance ADS-B terrestres**

Sous ce point, il sera présenté aux participants les systèmes de surveillance ADS-B (in/out) terrestres.

Il sera en outre demandé aux industriels de présenter leurs technologies, à l'IATA de présenter ses besoins opérationnels et aux ANSPs de présenter les propositions de solutions pour satisfaire les besoins des usagers.

**Point 5 l'Ordre du Jour : Systèmes de surveillance ADS-B basés sur les satellites**

Dans ce point, les participants seront tenus informés de cette nouvelle technologie ADS-B basée sur les satellites.

L'OACI présentera les conclusions de la 12<sup>ème</sup> Conférence de la Navigation Aérienne ainsi que les préconisations du Plan Mondial de Navigation Aérienne amendé (doc 9750) en la matière.

**Point 6 l'Ordre du Jour : Cas pratiques et exercices**

Dans ce point, les participants effectueront, à travers des cas pratiques, des exercices qui permettront d'envisager un projet de planification et de mise en œuvre des moyens ADS-B pour la région. Les résultats de ces travaux en équipes seront examinés au cours d'une séance plénière.

**Points 7 l'Ordre du Jour : Divers**

Sous ce point, l'atelier pourra se focaliser sur d'éventuels sujets non traités au cours des précédents points.